### **CONDITIONS D'ADMISSION**

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme devront avoir complété un diplôme d'études secondaires (DES) ou professionnelles (DEP) ou posséder une \* formation jugée suffisante par le collège.

\* Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme devront aussi satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.
- Être visée par une entente conclue entre le collège et un employeur ou par un programme gouvernemental.
- Avoir complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.



# ASSURANCES DE DOMMAGES (AEC) LCA.DA

975 heures

## **DOCUMENTS REQUIS POUR L'INSCRIPTION**

- Certificat de naissance
- Relevé(s) de notes et diplômes
- Formulaire d'inscription dûment rempli
- Frais d'inscription de 250\$

### Candidats nés hors pays, ajoutez les documents suivants:

Certificat de sélection du Québec (CSQ)

Équivalences du MRCI (le cas échéant)
Statut au Canada: Résidence ou Citoyenneté



## **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**

### **INSTITUT TECCART**

3030, rue Hochelaga, Montréal H1W 1G2

Tél.: 514-526-2501 | 1-866-TECCART www.teccart.qc.ca (832-2278)



#### **ACADÉMIE DES ARTS ET DU DESIGN**

7305, boul. Marie-Victorin, 2e étage, Brossard

Tél.: 514-875-9777 | 1-800-268-9777

www.aadmtl.com



# ASSURANCES DE DOMMAGES (AEC) LCA.DA







## **ASSURANCES DE DOMMAGES (AEC) LCA.DA**

### **BUTS DU PROGRAMME**

Ce programme reconnu par l'Autorité des marchés financiers permet à l'étudiant de maîtriser toutes les fonctions de travail reliées à l'assurance de dommages, tant dans le secteur des particuliers que dans celui des entreprises.

Pendant sa formation, l'étudiant acquiert des compétences générales portant sur la communication dans les organisations, la comptabilité des entreprises, l'application d'une approche-client, les techniques de gestion de la qualité ainsi que sur l'utilisation d'un poste de travail informatique.

Au terme de sa formation, l'étudiant pourra passer l'examen de l'Autorité des marchés financiers.

L'étudiant pourra occupper les fonctions suivantes:

- agent d'assurances;
- courtier;
- souscripteur;
- expert en sinistres.

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Cette formation s'adresse aux personnes qui désirent œuvrer dans le domaine de l'assurance de dommages que ce soit auprès des particuliers ou auprès des entreprises. La formation les préparera à faire la promotion des produits d'assurance, à analyser un risque et à conclure une transaction. Le service à la clientèle est à l'avant plan de cette fonction de travail. De plus, les personnes seront aptes à recevoir des dossiers de réclamation, à effectuer des enquêtes et à procéder aux règlements.

L'AEC en assurance de dommages prépare la personne aux examens de l'Autorité des marchés financiers en vue de l'obtention d'un certificat d'exercice en assurance de dommages.

## **PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES**

L'industrie de l'assurance au Québec est fleurissante et la pénurie de main-d'oeuvre qualifié dans ce domaine avantage les diplômés.



## **CHEMINEMENT DU PROGRAMME\***

	Titre du cours	Heures
Session 1		
	Fonctions de travail et communication	60
	Informatique appliquée à l'administration	60
	Notions de droit en assurance de dommages	60
	Comptabilité	45
	Assurance automobile	75
	Marketing de l'assurance	45
Session 2		
	Assurance habitation	90
	Finance des entreprises	45
	Analyse de risques et tarification des particuliers	45
	Dommages directs et indirects	60
	Produits complémentaires	45
Session 3		
	Organisation du travail	45
	Vente de produits d'assurance	45
	Assurance responsabilité et cautionnement	60
	Analyse du risque et tarification des entreprises	45
	Règlement de sinistres	75
	Projet particulier	75
		975
	* À titre indicatif seulement.	